

## **Lettre ouverte à Monsieur le Préfet du Calvados NON à l'expulsion du squat du Marais**

À Caen, le 30 août 2019.

**Monsieur Le Préfet, nous vous demandons de ne pas expulser le squat du Marais.**

Le squat du Marais, officialisé en avril 2018, héberge plus de 250 personnes, dont 60 enfants. Après saisine du tribunal par le propriétaire Engie, un jugement a permis d'obtenir un délai d'un an, contre l'avis du propriétaire qui n'avait aucun projet sur le lieu vacant, ce qui est toujours le cas. Ce délai est terminé et après 16 mois d'occupation, le Marais est « expulsable » dès le 2 septembre 2019.

Lors des 6 dernières années d'activité, l'AG de lutte contre toutes les expulsions a ouvert près d'une trentaine de squats et 10 le sont toujours. Ce sont ainsi près de 500 personnes exilées qui vivent dans les squats à Caen, 500 personnes à qui le Droit au Logement est refusé notamment par vos services. Il y a pourtant plus de 8500 logements vides dans l'agglomération qui pourraient être réquisitionnés. Visiblement, votre politique est de donner priorité au droit de propriété sur le droit au logement.

***Le droit au logement est un droit inconditionnel, quelle que soit la situation de l'individu.***

De plus, vous savez très bien que les dispositifs d'hébergement mis en place par l'État et les collectivités territoriales sont largement insuffisants et inadaptés. Dans ce contexte, vous annoncez vouloir accentuer votre politique de « résorption des squats » (sic.), politique qui a encore justifié l'expulsion de centaines de personnes à Caen cette année. Aucune solution de relogement pérenne ne leur a été proposée, et vous ne leur avez accordé que quelques nuits d'hôtel avant de les jeter à la rue, contrevenant aux obligations prescrites par le Code de l'Action Sociale et des Familles dans l'**Article L345-2-2** :

***Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence.***

Vous préoccupez-vous donc des conséquences humaines qu'induisent ces expulsions? Pensez-vous aux enfants en cette période de rentrée scolaire? Sans solution de relogement pérenne pour toutes les personnes habitant au Marais, nous nous opposons donc à son expulsion.

**EN SOLIDARITÉ AVEC LES PERSONNES EXILÉES et CONTRE LA MACHINE À EXPULSER**

**LE JOUR DE L'EXPULSION DU MARAIS,  
Nous appelons à un RASSEMBLEMENT A 18H DEVANT LA PRÉFECTURE**

*Avec les habitant-e-s du Marais : Assemblée de Défense du Marais, Assemblée générale de lutte contre toutes les expulsions, Association Citoyens d'abord, Association "Solidarité Migrants Saint-Aubin sur Mer, ASTI 14, bi-p association, Artothèque - Espaces d'art contemporain, Café des images, CAMO, Centre Chorégraphique National de Caen, Centre LGBTI, CGT ACSEA, CGT AAJB, CSF, CHanTier21THéâtre, Collectif de Parents d'élèves - Pas d'enfants sans toit, Comité Travailleurs Privés D'Emplois et Précaires Départementale CGT, Compagnie le Ballon Vert, Compagnie TOUTITO TEATRO, Cie NOESIS, Compagnie Silenda, Cité Théâtre, Compagnie La Cohue, Collectif Droits Des Femmes 14, Comédie de Caen CDN de Normandie, Comité Amérique latine, école nomade, FCPE14, Fédération de la Libre Pensée du Calvados, FSU14, L'Arcal, La Demeurée, La Renaissance, LDH Caen, Le Temps d'un Toit, Le Sablier - pôle des arts de la marionnette en Normandie, Le Temps d'un Toit, Les Ateliers Intermédiaires, Jeunes Communistes, Racailles, RASE, Rassemblement Humain, festival de théâtre de marionnettes et formes animées, SL Caen Solidaires Etudiant-e-s, Solidaires Calvados, SUD Educ 14, UCL Pays d'Auge, UD CGT, UL CGT, Union Départementale CGT du Calvados, USD CGT Santé Action Sociale du Calvados*

